

le républicain du coin

Lettre trimestrielle d'information publiée par l'Adfe - BP 1526 L-1015 Luxembourg

Site internet : <http://RdC.IFrance.com/> Courrier électronique : Adfe_Lux@hotmail.com

Editorial

Les objectifs que se sont fixés les chefs d'Etat et de Gouvernement lors du sommet informel de Lisbonne des 23 et 24 mars dernier sont trop modestes : maintenir un taux de croissance moyen d'environ 3 % et parvenir à un taux d'emploi de 70 % en 2010 (il est aujourd'hui de 61%). Attendre dix ans avant d'avoir la perspective de retrouver le plein emploi, c'est bien long !

Nos amis Luxembourgeois, avec discrétion, montrent l'exemple aux «grands». Le Grand-Duché a bénéficié l'année dernière d'une croissance de 5 %. Le taux de chômage - qui était déjà le plus bas de l'Union européenne - a baissé pour s'établir à 2,9 %. J'espère que la récente rencontre entre MM. Juncker et Jospin aura été l'occasion d'un échange de bonnes recettes.

La situation économique en France continue de s'améliorer. La croissance a été supérieure aux prévisions, ce qui a engendré un surplus de recettes fiscales (la fameuse «cagnotte»). Sur un an, de février 1999 à février 2000, le chômage a diminué de 13,6%, ce qui représente 390.000 demandeurs d'emploi en moins.

Cette embellie a attisé des impatiences légitimes mais difficilement conciliables. Celles de diverses catégories sociales qui demandent toujours plus à l'Etat tout en souhaitant payer moins d'impôts, et celles des financiers qui prônent une réduction des déficits publics. Que dire de l'attente des compatriotes qui, alors que la situation s'améliore pour les autres, restent au bord du chemin : il reste encore près de 2,5 millions de chômeurs en France !

Le débat sur la répartition des surplus fiscaux a été empoisonné par le manque de transparence de Bercy qui a exaspéré tant les parlementaires de l'opposition que ceux de la majorité.

Le Premier ministre a tranché. Il a décidé d'affecter l'essentiel des recettes budgétaires supplémentaires prévues pour l'an 2000 à une réduction ciblée des impôts (TVA, taxe d'habitation, basses tranches de l'impôt sur le revenu). Le solde sera affecté aux grands services publics (hôpital, éducation, politique de la ville) et au financement des mesures annoncées pour remédier aux intempéries et à la marée noire. L'emploi demeure naturellement la première priorité.

Nous bénéficierons, indirectement, de l'amélioration des ressources de l'Etat puisque, pour la première fois depuis de nombreuses années, le budget du ministère des Affaires étrangères sera en légère augmentation. Cela permettra de dégager un peu plus de moyens pour le fonctionnement des services consulaires, les bourses scolaires, etc.

Les Français établis à l'étranger ont des besoins qui sont en concurrence avec ceux des Français de l'hexagone. Ils n'ont pas la possibilité de faire grève ou d'organiser des manifestations pour défendre leurs intérêts.

Le Conseil Supérieur des Français de l'Etranger est l'instance qui nous permet de faire entendre notre voix. Pour renforcer le poids du délégué qui nous représentera, il est important que vous participiez au scrutin du 18 juin 2000.

Serge Lustac

Billet d'humeur

Pardonnez-moi de ne pas m'être réjoui de la mise au ban de l'Autriche après la constitution de son nouveau gouvernement. Le vacarme médiatique, les prises de position indispensables de tous ceux qui pensent ainsi s'acheter une bonne conscience à peu de frais (l'Autriche n'est pas un grand marché!) ont masqué le fond du problème. Car enfin, ce qui est arrivé découle de la responsabilité des partis traditionnels et des successions de coalitions qui n'apportaient aucune perspective de changement de politique. Quels autres choix restait-il aux protestataires que le vote blanc, aller à la pêche ou rester sous la couette?

L'amalgame qui a été fait entre la situation des années 30 et celle d'aujourd'hui est excessif. N'oublions pas que 70% des Autrichiens n'ont pas accordé leur confiance à Haider. Et rien ne permet de penser que les électeurs conservateurs approuvent la coalition décidée par leurs élus.

La ferme réaction des 14 autres gouvernements de l'Union européenne a suscité l'embarras des responsables politiques autrichiens. Elle a permis à un peuple "amnésique" de retrouver la mémoire de son passé. Aidons-le à progresser dans cette voie.

Gardons-nous d'un boycott généralisé de l'Autriche qui susciterait un sentiment d'injustice. C'est ensemble que tous les membres de notre famille européenne doivent combattre le réveil des thèses négationnistes, xénophobes ou néo-fascistes qui existent dans chacun de nos pays.

Anita Petersheim



Vingtième anniversaire de l'adfe

L'association démocratique des Français à l'étranger fêtera cette année son vingtième anniversaire. Le Républicain du Coin a demandé à Serge Lustac et à Anita Petersheim de tirer le bilan de l'action de l'association au cours des dernières années et de préciser ses objectifs à court ou moyen terme.

RdC: L'adfe a aujourd'hui vingt ans. Quelle est la vocation de l'association ?

SL: C'est effectivement en 1980 qu'une poignée de militants et de personnalités proches de la gauche ont constitué l'adfe. Leur projet était de créer enfin une organisation représentative de tous ceux qui se sentaient ignorés par les réseaux de notables traditionnels des communautés françaises expatriées. L'association s'est développée rapidement. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986 et est aujourd'hui présente dans plus de 134 pays.

RdC: Qu'est-ce qui a été accompli au cours des vingt dernières années ?

Le premier succès de l'adfe a été d'obtenir en 1982 l'élection des délégués au CSFE au suffrage universel (auparavant, ces délégués étaient cooptés par des associations). Parallèlement, elle s'est attelée au renforcement des droits sociaux des Français expatriés qui



Anita Petersheim, trésorière de l'adfe-Luxembourg

ne disposent pas tous de la protection sociale que nous connaissons dans les pays de l'Union européenne. L'adfe a joué un rôle décisif dans la création des Comités consulaires pour la protection et l'action sociale. De même, elle est à l'origine de la loi Bérégoy, ouvrant la protection sociale à de plus larges catégories de cotisants. Elle poursuit une action de longue haleine pour obtenir la création de tranches de cotisants plus basses à la Caisse des Français de l'Etranger. Une autre revendication importante est le droit à un enseignement accessible et de qualité. Des progrès ont été accomplis avec la création en 1990 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), mais la question du coût des études, en revanche, reste posée pour les enfants non boursiers des ménages de la classe moyenne dans les pays à bas niveau de vie ou à scolarité très chère. L'association se préoccupe également des droits des étrangers. Elle lutte contre toute forme de racisme et de xénophobie et condamne les expulsions expéditives des immigrés en situation irrégulière. Elle manifeste ainsi sa ligne d'indépendance, y compris à l'égard de responsables politiques et de formations partageant sa sensibilité de gauche.

RdC: Quelles sont les activités spécifiques de l'adfe au Luxembourg ?

SL: Les compatriotes qui sont établis au Grand-Duché et plus généralement ceux qui vivent dans l'Union européenne bénéficient d'un bon niveau de protection sociale. Leur qualité de citoyen de l'Union les protège normalement de toute discrimination dans l'accès au travail ou aux droits sociaux. Nous sommes attentifs au respect de ce principe et signalons aux autorités européennes les défaillances que nous constatons. Nous nous efforçons également d'assister les compatriotes qui rencontrent des difficultés en les orientant vers les autorités compétentes.

Notre objectif est de construire la citoyenneté de l'Union au quotidien. Au cours des derniers mois, notre priorité a été de sensibiliser les Français du Grand-Duché à leur nouveau droit de s'inscrire sur les listes électorales luxembourgeoises



Serge Lustac, président de l'adfe-Luxembourg

pour participer aux élections européennes et communales.

Comme toutes les autres sections de l'adfe, nous participons naturellement aux travaux des commissions qui conseillent les services du consulat pour l'action sociale, l'attribution des bourses scolaires, etc.

AP: Nous travaillons aussi, de concert avec les associations réunies au sein du Comité de Liaison et d'Action des Etrangers (CLAE), à la promotion de la participation des diverses communautés étrangères à la vie publique du Grand-Duché, en favorisant notamment leur intégration sociale. Nous participons également aux activités du Conseil National des Etrangers (CNE) qui est consulté par le gouvernement luxembourgeois sur les mesures à prendre pour faciliter cette intégration.

RdC: Comment participer à vos activités ?

AP: En adhérant à l'adfe ! La cotisation (1.500 Flux par an ou plus selon les moyens de chacun) comprend l'abonnement à *Français du Monde* (organe du siège national), au *Républicain du Coin* et à la *lettre interne de l'adfe-Luxembourg*. Pour recevoir un formulaire d'adhésion, il suffit de nous écrire ou de nous adresser un courrier électronique :

adfe-asbl

**BP 1526, L-1015 Luxembourg
Adfe_Lux@hotmail.com.**



Election du CSFE 18 juin 2000

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE) est l'assemblée représentative des Français établis hors de France; son but est de vous permettre, malgré votre éloignement, de participer à la vie nationale et de faire entendre votre voix. Il est important que vous preniez part à l'élection du délégué des Français du Grand-Duché le 18 juin prochain.

Composition du CSFE

Le CSFE est composé de :

- 150 délégués élus au suffrage universel pour 6 ans, constituant un collège renouvelable par moitié tous les 3 ans ;
- 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France ;
- 20 personnalités désignées par le ministre des Affaires étrangères (un représentant des Français établis dans la principauté d'Andorre).

Il est présidé par le ministre des Affaires étrangères qui est secondé dans cette tâche par trois vice-présidents élus par l'assemblée plénière.

Les membres sont répartis au sein de commissions spécialisées qui préparent les rapports soumis à l'assemblée plénière.

Un bureau permanent composé du président, des trois vice-présidents et de quinze membres élus par l'assemblée plénière assure la continuité des travaux pendant l'intersession.

Le CSFE est assisté par un secrétariat général dont les agents relèvent de la Direction des Français à l'étranger (ministère des Affaires étrangères).

Compétences du CSFE

Le CSFE donne son avis au gouvernement français sur les questions concernant les compatriotes

établis à l'étranger. Il émet des vœux, des motions et des avis sur l'action et les services de l'administration française.

Les 150 membres élus du CSFE élisent les 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France. Les délégués élus peuvent également parrainer un candidat aux élections à la Présidence de la République.

Le CSFE désigne notamment :

- 3 administrateurs de la Caisse des Français de l'étranger parmi ses membres ;
- 15 administrateurs représentant les assurés au sein du même organisme ;
- 2 membres de chaque commission administrative siégeant dans les centres de vote institués pour l'élection présidentielle, les élections des représentants au Parlement européen et les référendums ;
- 2 membres du Conseil économique et social ;
- 3 membres du Conseil pour la protection sociale des Français de l'étranger siégeant auprès du ministre des Affaires étrangères ;
- 2 représentants à la Commission nationale des bourses ;
- 1 représentant au Conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Le rôle de votre délégué

Le mandat du délégué élu est de 6 ans. Il est exercé à titre bénévole. Le délégué participe aux réunions du CSFE à Paris et, localement, aux différentes réunions organisées par les ambassades et les consulats (commission des bourses, comité pour l'emploi et la formation, etc.).

Bien que le CSFE ne soit qu'un organe consultatif, l'élection au suffrage universel de la plupart de ses membres donne du poids aux avis qu'il exprime aux autorités gouvernementales sur les questions qui concernent les Français

établis hors de France.

Les membres élus du CSFE exercent également une influence auprès du Parlement par l'intermédiaire des sénateurs qu'ils désignent.

Les membres du Conseil se regroupent selon leurs affinités politiques¹ :

- Association démocratique des Français à l'étranger (ADFE): 54 membres
- Rassemblement des Français de l'Etranger (RFE) : 20 membres
- Rassemblement pour la République (RPR) : 34 membres
- Union des Indépendants (UNI) : 21 membres
- Union des Démocrates Indépendants et Libéraux (UDIL): 45 membres.

Les sénateurs de l'ADFE sont membres du groupe socialiste du Sénat. Ceux du RPR et du RFE sont membres du groupe RPR. Ceux de l'UDIL ont pour attaches politiques le groupe des Républicains et indépendants ainsi que celui de l'Union centriste. Le Sénateur de l'UNI est non inscrit.

¹composition des groupes avant le scrutin du 18 juin

Avis important

Les jeunes qui ont eu 18 ans après le 31 mars et remplissent les conditions pour être électeur peuvent encore demander leur inscription sur la liste électorale du CSFE jusqu'au **19 mai 2000**.

Abonnez-vous au Républicain du Coin

Le *Républicain du Coin* est une publication trimestrielle de l'adfe adressée gratuitement aux compatriotes établis au Grand-Duché. Il fait périodiquement l'objet d'une diffusion élargie mais seuls les abonnés reçoivent l'intégralité des numéros. Pour recevoir régulièrement le *Républicain du Coin*, remplissez le coupon qui figure au verso de cette page.



Le Républicain gourmand

Batucada? Quel drôle de nom! Pour-quoi pas Barracuda ou papillon? Une Batucada en brésilien, c'est une réunion familiale ou amicale, autour d'un repas, où l'on danse et joue de la musique.

C'est bien dans cet esprit que Carlos a ouvert son établissement en octobre de l'année dernière. Ceux d'entre vous qui ont participé à l'ouverture se souviennent certainement des démonstrations de samba et de capoeira - ce que les propriétaires de plantations prenaient pour une danse acrobatique, alors qu'il s'agissait d'un art de combat camouflé, inventé par les "malgré-nous" africains de l'époque.

L'endroit est situé au n° 1 du plateau Saint Esprit (bienheureux occupants de la future cité judiciaire qui s'y implantera). Vous pouvez laisser votre ouature (comme disait Raymond Q.) dans le parking souterrain du même nom.

Vous choisirez votre table dans l'un des 4 ou 5 espaces (de la galerie à la paillote ou l'auvent) qu'offre l'endroit: mobilier en teck, murs tapissés de toile végétale aux tons bistres, vitrages. Vous n'êtes plus au Luxembourg, mais dans une hacienda, prêts pour une Batucada.

Il est temps, n'est-ce pas? de feuilleter la carte. Après les cocktails au jus de fruits ou plus corsés (les Tequila, Margarita, Pina Colada, Caiperinha et autres Pisco font désormais partie du PAL - Paysage Aromatisé Luxembourgeois), vous attaquerez les potages, aux légumes frais, au(x) filet(s) de poisson et les entrées (de 380 à 480 LUF) ou les salades hénaurmes et colorées (Beija Flôr, Carioca, Vitamina, Batucada,

✂ — — — — —
**Pour recevoir gratuitement et
régulièrement le Républicain du
Coin, renvoyez ce coupon à l'Adfe**
☐ BP 1526, L-1015 Luxembourg

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Notre fichier est utilisé aux seules fins de vous informer. Vous pouvez à tout moment demander la correction ou le verrouillage des informations qui vous concernent.



Ipanema) que je vous laisse découvrir (de 420 à 550 LUF, selon que vous les commanderez en entrées ou en plats). Arrivent ensuite les poissons et les fruits de mer, grillés et avec leurs différents accompagnements ou, si votre coeur balance, les brochettes - ou plus exactement les rapières, vu la taille de ces engins, de poissons *et* de fruits de mer (690 à 740 LUF).

Vous passerez ensuite, ou sauterez directement aux plats typiques du Brésil: Moquecas (filets de poissons ou gambas, crevettes, marinés au citron vert et aux épices les plus variés: 720 à 750 LUF) et l'incontournable Feijoada, la potée nationale (650 LUF). A moins que, carnivores, vous ne vous décidiez pour les viandes ou brochettes de viande, au grill. Tous les mammifères comestibles sont représentés (le boeuf vient d'Argentine), là encore accompagnés de légumes frais, de mangues fraîches, de sauce au vin doux du Brésil, de sauce barbecue ou de... Kachkéis (680 à 740 LUF).

Houffe! Je n'en peux plus. Je n'ai pas le courage de vous détailler les délices sucrés de la maison. Au total, 43 très bons plats vous attendent, que les vins, principalement d'Argentine, du Chili et de Californie, mettent encore plus en valeur.

Tout ceci est concocté, préparé et servi par une très fine équipe: Carlitos, Cheung, Pedro, Julito, Stella, Chakib, Telmo, en provenance du Portugal, de Hong-Kong, du Mozambique, du Pérou, d'Argentine, du Maroc et encore du Portugal. Vraiment, la mondialisation a parfois du bon! Sans oublier le plus exotique d'entre eux: le chef Thierry qui tenait, notamment, la cuisine du "Chardon Lorrain", péniche-restaurant du canal de Nancy. Tous les poètes vous diront que les plus grands voyages peuvent se faire en restant à quai.

NB: au plafond sont accrochés des bongos, congas, chequere, bombos et jembes. Il ne s'agit pas d'objets décoratifs mais d'instruments de percussion que l'équipe percussionniste régulièrement. Et alors, ça déménage! La Batucada, je vous dis!

Batucada, 1 Plateau Saint Esprit, Luxembourg. Cuisine jusqu'à 23 heures. Fermé lundi soir, samedi midi et dimanche.
☎ 26 200 880

Pee-Wee

L'agenda du coin

ART DU VERRE

20ème anniversaire de la galerie JCC - Jean-Claude Chapelotte présente, du 5 au 31 mai, une sélection d'oeuvres d'artistes contemporains.
Anja Isphording - du 16 juin au 15 juillet. 4, avenue de la Liberté à Luxembourg ☎ 47 18 18

MUSIQUE

Jordi Savall et l'ensemble Hesperion XX - musique à la cour de Charles V - le 15 mai à 20h au Conservatoire de Luxembourg. ☎ 47 08 95

Noa, le 24 avril à 20h au Centre culturel de Dalheim. ☎ 51 08 86

B'Net Marrakech - chants de femmes du Maroc - le 29 avril à 21h à la Kulturfabrik à Esch. ☎ 5544931 - <http://www.kulturfabrik.lu>

Keziah Jones (le 14 mai), **Youssou N'Dour** (le 8 juin), **Suzanne Vega** (le 30 juin), à L'Atelier à Luxembourg. ☎ 40 30 25 - <http://www.atelier.lu>

FESTIVAL INTERREGIONAL

Espaces culturels et métissage - spectacles, travaux d'artistes, conférence - du 26 au 28 mai à la Kulturfabrik à Esch. Organisé par le Comité de Liaison et d'Action des Etrangers (CLAE), le MRAP-Moselle, le Multikulturelles Zentrum de Trèves ☎ (clae) 29 86 86 - <http://www.clae.lu>

ESCRIME

Challenge Josef Nowara - tournoi coupe du monde épée dames - le 16 avril à partir de 9h, finales à 14h. Complexe sportif Victor Hugo, 90 rue Ermesinde à Luxembourg. Entrée libre.

Calendrier non garanti. Vérifiez les dates auprès des organisateurs.

Le Républicain du Coin, n°14

Publication trimestrielle éditée par l'Association démocratique des Français à l'étranger.

Ont participé à ce numéro :

Annie et Serge Lustac,
Anita Petersheim et Henri-Pierre Saunier.

Imprimerie Polyprint

44, rue du Canal
L-4050 Esch-sur-Alzette
P/S.324